— Une dépêche de Philadelphie annonce que SARAH BERNHARDT s'est embarquée jeudi pour le Havre à bord du steamer *Amérique*. Les 162 représentations qu'elle a données aux Etats-Unis ont produit en tout 470,278 dollars (2,351,390 fr.) Elle touche personnellement près d'un million de francs. C'est la plus fructueuse — et aussi la plus scandaleuse tournée artistique qui ait jamais été faite aux Etats-Unis.

— Le *Daily Telegraph* du 26 avril nous apporte des détails sur la marche de Stanley sur le Congo et sur les résultats de l'œuvre entreprise par le célèbre explorateur, pour compte de l'Association nationale africaine. Nous sommes redevables, dit le journal anglais, à la courtoisie de M. Devaux, chef du cabinet de S. M. le roi des Belges, du rapport ci-après sur l'expédition conduite actuellement par M. Henry, M. Stanley, pour le développement social et commercial de la magnifique rivière qu'il avait déjà explorée depuis ses eaux supérieures jusqu'à son embouchure. Après le retour du premier voyage de M. Stanley, nombre de personnes se formèrent en association sous le nom de « Comité d'études du Haut Congo » et sous le puissant patronage du roi des Belges, auquel s'étaient joints certains capitalistes philanthropes de plusieurs pays, notamment M. W. Mackinnon et M. James Hutton, de Manchester. Cette Société obtint les services de M. Stanley pour recommencer l'exploration dans le sens contraire de la première, et l'Association lui fournit les fonds nécessaires, M. Stanley, repartit pour Zanzibar pour y enrôler ces soldats indigènes.

Vers le mi-août 1879 il abordait à Banana où il trouve les marchandises et embarcations envoyées d'Europe.

Il fonda la première station à Vivi, sur la rive droite du Congo, à 130 milles de l'embouchure, sur un plateau élevé de 340 à 400 pieds au-dessus du fleuve. Elle se compose de différents bâtiments entourés d'un jardin : l'eau y est fournie par deux petits ruisseaux. Les rapports avec les indigènes y sont amicaux. La petite flotte de M. Stanley comprend: un petit steamer, *la Belgique* ; trois embarcations à vapeur : *l'Espérance*, *En avant !* et le *Royal* ; deux balancières.

La Belgique a 65 pieds de longueur. Elle a deux hélices et jauge environ 15 tonneaux. Elle a été construite à Hoboken, près d'Anvers, au chantier de la Société Cockerill, de même que l'*Espérance* et *En avant !* Le *Royal* a été exécuté par M. Samuel White, de l'île de Wight ; les baleinières ont été fournies par MM. Forest et fils. La *Belgique* et l'*Espérance* servent pour transporter les marchandises et provisions nécessaires pour l'expédition entre Banana et Vivi et le transport des explorateurs venant de l'Europe ou y retournant. Le *Royal*, *En avant !* et les baleinières sont destinés à la navigation sur le Congo supérieur. Le *Royal* ne peut être pas démonté, mais *En avant !* peut être divisé en 3 tronçons pour être transporté.

L'érection de la station et la construction de la route qui y conduit n'ont pu être achevées qu'en février 1880. La 2e station a été établie à Isangila, à 50 milles de Vivi.

Les plus grandes difficultés ont été rencontrées pour y atteindre avec des bagages et matériaux atteignant le poids de 42 tonnes, qui ont dû être portés partie à dos d'homme, partie dans des chariots fournis par MM. H. W. Wolf et Son, de Londres, constructeurs à l'institution royale de sauvetage. M Stanley vient de recevoir, à Isangila, 20 mulets de Teneriffe et attendait un important renfort d'indigènes qu'un jeune Allemand était allé recruter à Zankibar. On sait que ce renfort a passé par le Cap et doit être rendu aujourd'hui à destination.

Avis important

Les annonces légales et judiciaires de cantons de Roubaix et de Lannoy, insérées dans la grande édition du *Journal de Roubaix*, sont reproduites gratuitement dans l'*édition à cinq centimes* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

Lettres mortuaires et d'obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX — **Avis GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

NOUVELLES DU MATIN

Le mariage de M. Gambetta

On n'est jamais trahi que par les siens. M. Gambetta a pu en faire une fois de plus l'amère expérience en lisant hier matin dans l'*Evénement*, à propos de son mariage, ces lignes vraiment trop zélées :

« Coupons les ailes à un énorme canard qui vient de prendre son vol à nouveau dans les colonnes d'un journal du matin.

» Nous voulons parler du mariage de M. Gambetta avec Mlle Duran — et non Durand — comme l'écrit notre confrère.

» Il serait trop long de relever toutes les erreurs contenues dans cet article. Bornons-nous à en signaler quelques-unes. Et d'abord M. Duran a non pas trois enfants, mais bien six. La fortune de M. Duran, tout en étant considérable, *est bien loin d'être colossale*, comme le prétend le journal en question. »

L'*Evénement* a la bonté d'âme de chercher à donner encore d'autres raisons de l'invraisemblance du mariage de M. Gambetta ; celle-là suffit.

La santé de M. de Laprade

On nous apporte de mauvaises nouvelles de M. Victor de Laprade.

L'auteur des *Poèmes évangéliques* est tombé malade depuis quelques jours. Le mal, que l'on croyait n'être qu'une indisposition, a fait de sensibles progrès, et l'on en est arrivé à craindre un dénouement fatal.

La sécurité à Paris

Les rues de Paris continuent à n'être pas sûres. Il faudra bientôt s'armer de pied en cap quand on voudra sortir le soir.

Hier, à onze heures de la nuit, une jeune ouvrière, Mlle Ernestine Hérault, a été l'objet d'une tentative d'assassinat, rue Croix-Nivert.

Où étaient les agents chargés de veiller à la tranquillité de ce quartier ?

Le Comte de Chambord à Frohsdorff

Vienne, 13 mai, 2 h. soir.

Le comte et la comtesse de Chambord ont quitté Goritz pour se rendre à Frohsdorff.

Un visiteur revenu de Goritz dit que le comte de Chambord est très irrité de la polémique soulevée dans le *Figaro* sous la signature d'un ancien député.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal Officiel* d'aujourd'hui :

Décrets élevant un ministre plénipotentiaire à la première classe de son grade, et nommant le ministre résident à Tunis.

Décrets nommant des maires et des adjoints.

Décret nommant un agent de change près la bourse de Marseille.

Décret portant promotion dans le corps du génie.

Décret autorisant la chambre de commerce de Paris a emprunter au Crédit foncier une somme de 500,000 fr., pour être affectée à la construction de l'école des hautes études commerciales.

Décisions portant nominations à des commandements à la mer.

Médailles d'honneur décernées pour faits de sauvetage.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Télégrammes adressés de Tunisie au ministre de la guerre. Nouvelles et correspondances étrangères.

Dépêches Télégraphiques
(Service particulier.)

L'EXPÉDITION DE TUNISIE

Les hésitations du Bey

Tunis, 12 mai, 7 heures matin.
(Arrivée le 13, à 11 h. 15.)

Le bey a passé depuis deux jours par toutes sortes de tergiversations.

Avant-hier, il était dans de bonnes dispositions.

Hier, un revirement complet s'était produit dans son esprit, par suite de plusieurs entrevues qu'il a eues avec différents fonctionnaires ennemis de la France. Il a déclaré à plusieurs reprises qu'il ne signerait aucun traité et qu'il préférait mourir que d'accepter le protectorat du gouvernement français.

Plusieurs personnes qui ont accès au Bardo assurent ce matin que le bey se montre de nouveau moins ferme dans ses résolutions et paraît fort hésitant.

L'arrivée des troupes françaises à Manouba a produit sur lui beaucoup d'impression. On croit qu'il signera.

Les opérations.

Le ministre de la guerre a reçu la dépêche suivante du commandant du 19e corps :

Alger, 12 mai, 4 h. 15 soir.

La colonne de Géryville s'est avancée de Daza jusqu'à Bouguira ; sa présence sur ce point produit un bon effet sur les Hamyans, et leur donne confiance. Afin de les rassurer et de les maintenir davantage, le colonel Cerez fait porter vers le sud les troupes réunies a Sebdou ; elles parcourront la ligne El-Arrich-Sidi-Yahia-Bel-Hadj-Taerziga et Kersouta, points dans le voisinage desquels se trouvent les campements des Hamyans.

Rapport du général Bréart sur son entrevue avec le Bey.

Manouba, 12 mai

Le rapport du général Breard relatant son entrevue avec le Bey dit que celui-ci, après avoir reçu communication du texte du traité a demandé à consulter le conseil de la Régence.

Le général lui accorda cette satisfaction en refusant toutefois de prolonger le délai jusque demain.

Après deux heures d'attente, le général fut reçu de nouveau par le Bey qui signa immédiatement le traité en exprimant le désir de voir les troupes françaises s'éloigner de Tunis.

Le général répondit qu'il allait en référer au Gouvernement français.

Une preuve intéressante

M. Joseph Bokhos, ancien rédacteur du *Mostakel*, répond de la manière suivante, dans le *Bassir*, à la lettre que M. Defrancesco, directeur du *Mostakel* et de l'*Avvenire di Sardegna*, a adressée au journal italien l'*Opinione* :

Un hasard, écrit M. Bokhos, a mis sous mes yeux le numéro 127 du journal l'*Opinione* qui se publie à Rome ; j'y ai trouvé une longue et ennuyeuse lettre écrite par M. Defrancesco, directeur du journal l'*Avvenire di Sardegna*, et quelque désir que j'ai de garder le silence et d'éviter toute ingérence dans la polémique qui existe entre les journaux italiens et les journaux français, *et où mon nom a été cité* plus d'une fois, je me vois obligé de rectifier quelques erreurs contenues dans la lettre dont il s'agit.

Il n'est pas vrai d'abord que ce soit M. Defrancesco qui m'ai fait venir de Beyrouth en Italie. Je ne l'ai connu qu'un mois et demi après mon arrivée dans ce pays. Les lettres et les télégrammes que j'ai entre les mains prouvent sur ce point la fausseté de ses assertions.

Il n'est pas vrai davantage, quoique M. Defrancesco ait bien voulu affirmer le fait sur son honneur, que le consulat d'Italie à Tunis n'ait pris aucune part a la direction du *Mostakel* et a la rédaction de certains articles. Les nombreux écrits qui sont entre mes mains et que je conserve lui infligent un démenti formel et prouvent la valeur qu'il faut attacher à ses serments et aux défis qu'il lance a la presse française.

L'auteur de la lettre précitée s'est également trompé en disant que j'avais eu l'honneur de voir S. Exc. le ministre des affaires étrangères de France et que je lui avais révélé les secrets du *Mostakel* et les noms de ceux qui l'inspiraient Depuis mon arrivée à Paris jusqu'à la date de cette lettre, je n'ai pas encore eu l'honneur de me présenter au ministère des affaires étrangères et je n'ai rien révélé de ce dont se soucie M. Defrancesco. J'espère en même temps que ceux qui sont intéressés à mon silence et à ce que je garde le secret sur ces faits voudront bien arrêter M. Defrancesco dans ses extravagances afin que je ne sois pas forcé de parler. Ils ont pu voir que tous les journaux de Paris ont longuement parlé de la question ; quelques-uns de ces journaux m'ont attaqué personnellement et d'autres ont exprimé leur étonnement au sujet de mon silence. Malgré cela, je n'ai pas dit un seul mot.

Je prierai, en fin de compte, M. Defrancesco, de ne pas se préoccuper de ce que l'avenir me réserve, ni des divers télégrammes que j'ai pu recevoir après mon départ de Cagliari. Il connait mieux que personne les motifs qui m'ont poussé a quitter l'Italie et à abandonner une position dans laquelle ma bonne foi a été surprise et qui entraînait pour moi une responsabilité et des dommages qu'un homme de ma condition ne peut pas supporter. Nonobstant ce qui précède, je remercie M. Defrancesco de l'intérêt qu'il prend à ce qui me concerne. Seulement, il serait peut-être plus avantageux pour lui qu'il réservât cet intérêt à améliorer l'état de ses affaires personnelles, maintenant surtout que le prétexte qu'il avait de puiser des moyens à certaines sources, connues de lui aussi bien que moi, a cessé d'exister.

JOSEPH BOKHOS.

Les insurgés Algériens

Oran, 13 mai.

Le colonel Malaret, posté à Bou-Guern et sur le Oued-Guesmir, couvre toujours le Tell-Hurdaya et se relie avec les troupes qui, couvrant Sub-Sebdou, se prolongent jusqu'à Kerouan, par El-Aricha-Sidi-Hiaia-Bel-Hadi et Taziza.

Le général Colignon attend, pour marcher, le retour des émissaires qu'il a envoyés avant-hier, en reconnaissance, pour se renseigner sur la position exacte des contingents insurgés.

M. Roustan, ministre

Paris, 14 mai.

Un décret inséré à l'*Officiel* d'aujourd'hui, élève à la 1re classe de son emploi, M Roustan, consul à Tunis, ministre plénipotentiaire de 2e classe.

Par suite, M. Roustan est nommé ministre résident de France à Tunis.

Appréciation du traité par les journaux

Paris, 14 mai.

Tous les journaux approuvent le traité de Tunis

La *République Française* dit que le cabinet a très-bien conduit cette affaire.

Ce journal insiste pour que de grandes améliorations soient effectuées à Tunis, afin de satisfaire les Tunisiens et préparer ainsi les progrès pacifiques dans le Sud.

Le traité franco-tunisien

La nouvelle de la signature du traité entre le Gouvernement de la République française et la Tunisie est arrivée hier matin à huit heures. La déclaration faite au Sénat par M. le président du conseil rendra probablement inutile une nouvelle déclaration à la séance que va tenir aujourd'hui la Chambre des députés.

L'instrument diplomatique revêtu de la signature du Bey a été expédié immédiatement en France par le général Bréart. Un aviso a été détaché de l'escadre pour l'apporter au Gouvernement. On attend à le recevoir dimanche ou lundi au plus tard. Dès que le traité sera en possession, le ministre des affaires étrangères le déposera sur le bureau de la Chambre qui sera appelée a le ratifier; le Sénat en sera saisi à son tour lorsque la Chambre aura statué.

Le traité est en effet de la catégorie de ceux qui, aux termes de l'article 8 de la constitution du 25 février 1875 doivent être approuvés par les Chambres.

La Chambre sera appelée à se prononcer sur le traité dans quatre ou cinq jours au plus.

Le traité franco Tunisien et l'Angleterre.

Londres, 13 mai.

Chambres des Lords. — Lord de la Warr appelle l'attention de la Chambre sur la circulaire de M. Barthélemy-Saint-Hilaire, relative aux affaires tunisiennes, laquelle démontrerait que les actes de la France ne sont pas d'accord avec ses paroles.

Lord de la Warr demande si le gouvernement anglais a l'intention de faire des démarches de concert avec les autres puissances, afin de montrer qu'il n'est pas indifférent à l'injustice ni insoucieux des intérêts nationaux.

Le comte Kimberley, secrétaire d'Etat au ministère des Colonies, en l'absence de lord Grandville, ministre des affaires étrangères, répond que la correspondance relative aux affaires de Tunis sera prochainement publiée.

L'attitude de l'Angleterre.

Londres, 13 mai.

Chambre des communes. — Sir Charles Dilke répondant à M. Guest dit que le firman de 1871 a été virtuellement reconnu par le gouvernement anglais. Ce dernier a toujours regardé Tunis comme placé sous la suzeraineté de la Porte. Quant au gouvernement français, comme on l'a déja constaté, a toujours été d'un avis contraire. Il n'existe au surplus aucune dépêche félicitant le bey sur les conclusions de la Convention entre Kheredini-Pacha et la Porte. M. Guest annonce qu'il demandera lundi, si, vu l'accord établi entre les puissances européennes, surtout pour le réglement des affaires d'Orient, et le maintien de la paix en Europe, le gouvernement français a consulté les autres puissances avant d'envahir Tunis, et si maintenant il agit avec l'agrément des puissances

M. Wolff demande à soutenir l'interpellation annoncée.

L'attitude de l'Italie.

Rome, 13 mai.

Chambre des députés. — Diverses interpellations sont annoncées sur Tunis et la politique étrangère du cabinet.

M. Cairoli déclare qu'il dira demain si et quand il répondra.

Nomination de prélats

Rome, 13 mai.

Dans le consistoire d'aujourd'hui, le Pape a nommé 38 évêques, parmi lesquels, en France: NN SS. Duquesnay, a Cambrai; Levillieux, à Chambéry ; Jacquemet, a Gap; Billard, à Carcassonne ; Lamazon, à Limoges ; Rougerie, à Pamiers ; Combes, a Constantine.

En Espagne, le cardinal Benavides est nommé archevêque de Saragosse.

En Angleterre, Mgr Hedley est nommé évêque de Newport.

En Amérique, Mgr Jaussens, évêque de Natchez.

Au Brésil, Mgr Pereira, évêque d'Olinda ; Mgr Deleao, évêque de Goyaz,

Le Pape a nommé aussi plusieurs évêques *in partibus infidelium*.

La souscription Bourbaki.

Paris, 14 mai.

Le *Figaro* publie plusieurs lettres et télégrammes du général Bourbaki le priant d'arrêter la souscription.

M. Saint-Genest expose dans un article qui suit comment il a été impossible jusqu'à présent d'entraver une manifestation aussi puissante.

Il ajoute que le produit de la souscription sera affecté à une œuvre de bienfaisance, que le général Bourbaki voudra bien désigner lui-même.

M. Gambetta et le reportage.

Paris, 14 mai.

M. Gambetta vient de décider qu'il ne recevrait plus aucun journaliste étranger, pendant la dernière session des Chambres, dans la crainte que l'on dénature les sentiments qu'il peut exprimer sur les élections prochaines.

M Gambetta a même nettement caractérisé sa pensée, en disant qu'il fallait couper court au système de reportage américain, dit *to interview*, qui signifie par extension « poser des questions indiscrètes aux hommes d'Etat. »

La direction des aérostats.

Paris, 14 mai.

Plusieurs députés ont été invités hier à des expériences sur la direction des aérostats, qui auront lieu prochainement à Pantin, et qui seront dues à un inventeur d'un système nouveau

L'inventeur a eu un entretien avec M. Laisant, qui s'est toujours beaucoup intéressé à ces sortes d'expériences.

Encore un assassin du Czar

Saint-Pétersbourg, 13 mai.

D'après le *Golos*, il se confirme que le criminel qui a été arrêté le 10 de ce mois est officier de marine. On dit qu'il est convaincu d'avoir pris part à l'attentat du Palais-d'Hiver, le 17 février 1880, et d'avoir établi la mine dans la petite rue des Jardins. Il est en outre accusé d'avoir enlevé de la dynamite des dépôts de l'Etat pour établir des mines.

La question gréco-turque

Constantinople, 13 mai.

Dans la séance turco-grecque d'hier, les ambassadeurs ont repoussé les quatre nouveaux points proposés par les délégués turcs et indiqués par un télégramme précédent.

Une séance plénière aura lieu dimanche.

M. Barthélemy Saint-Hilaire et l'Italie.

Rome, 13 mai.

Le *Dirillo* assure que M. Barthélemy-Saint Hilaire, dans ses entrevues avec le général de Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, a exprimé le vif désir de maintenir de bons rapports entre l'Italie et la France; et qu'en même temps il s'est empressé de dissiper les malentendus que quelques phrases de sa circulaire avaient pu susciter, en affirmant qu'il n'avait eu aucune intention de faire allusion au gouvernement italien.

Le *Bersagliere* mentionne le bruit que M. Barthélemy-Saint-Hilaire aurait envoyé au marquis de Noailles, ambassadeur de France à Rome, une dépêche le chargeant de donner des explications sur sa circulaire, qui n'a voulu faire aucune allusion au gouvernement italien.

Chambre italienne

Rome, 13 mai.

Chambre des députés. — Diverses interpellations sont annoncées : 1° de M. Rudini pour savoir si le gouvernement a reçu la nouvelle de l'occupation de Tunis par les Français ; 2° de M. Billia, pour savoir si, à la suite des derniers faits, le gouvernement entend maintenir ou modifier la conduite suivie jusqu'à présent; 3° de M. Crispi, sur les intentions du gouvernement au point de vue de la politique internationale.

Le nouveau chemin de fer à travers l'Amérique du Nord

Mexico, 11 mai.

Le général Grant a signé aujourd'hui avec le gouvernement mexicain un contrat pour le prolongement du chemin de fer méridional.

Le contrat sera soumis demain au Congrès mexicain.

L'emprunt roumain

Bucharest, 13 mai.

Les souscriptions en numéraire pour l'emprunt de conversion dépassent 230 millions, dont un tiers a été versé par les capitaux étrangers.

Les souscriptions supérieures à 500 francs seront probablement réduites à un seizième.

DERNIÈRE HEURE

Une lettre du Comte de Chambord

Paris, 14 mai.

Une lettre du comte de Chambord, en date du 11 courant, remercie M. de Carayon Latour d'être intervenu avec sa franchise habituelle dans les tristes débats soulevés par des hommes de discorde, dont il ne veut même pas chercher à deviner les noms, qui trouvent le moment propice pour jeter la division dans nos rangs.

Le prince ajoute :

« A tant de services que vous avez déjà rendus à la cause du droit, de la vérité, et de l'honneur, vous ne pouviez en ajouter un plus grand que de faire justice avec cette loyauté qui s'impose à tous et qui est le trait saillant de votre caractère, des nouvelles tentatives de désunion dont votre fidélité s'indigne et que le vrai patriotisme repousse.

« Dans tous les temps, ces manœuvres de l'esprit de parti ont été sans dignité et sans grandeur, mais à l'heure où nous sommes, vous vous croyez le droit de les qualifier plus sévèrement ; je pense comme vous et je suis de tout cœur avec vous. »

Affaires Tunisiennes

Attaque de Benmetir

Fernana, 13 mai.

La pluie a cessé. Les débouchés sur Benmetir sont prêts.

Les colonnes des généraux Caillot, Vincendon et Logerot, attaqueront demain Benmetir.

Soumission de 4 tribus de Kroumirs

La Calle, 14 mai, matin.

Le commandant des troupes campées à Tabarque mande que quatre grandes fractions des tribus des Ouled Cedra, les Becharnia, les Honaizia, les Sonalinea et les Djedaidia ont fait leur soumission.

Ces tribus sont celles qui ont commencé l'attaque contre nos troupes, les 30 et 31 mars dernier.

SÉNAT
(Service télégraphique particulier)

Séance du 14 mai

PRÉSIDENCE DE M. CALMON

BRUITS DE COULOIRS

Dans les couloirs du Sénat on s'entretient beaucoup du traité franco-tunisien dans lequel on relève plusieurs parties ambiguës.

On regrette que les députés n'aient pas cru devoir siéger hier vendredi.

On attend la réponse du général Bourbaky au sujet de la candidature sénatoriale qui lui a été offerte.

CHAMBRE DES DÉPUTES
(Service télégraphique particulier)

Séance du 14 mai 1881

PRÉSIDENCE DE M. GAMBETTA.

BRUITS DE COULOIRS

On commente beaucoup avant la séance, la convocation spéciale de la commission du *scrutin de liste*. M. Boysset, rapporteur, est arrivé à Paris en bonne santé et va présenter son rapport à la Chambre.

On le dit favorable au scrutin d'arrondissement.

Les journaux italiens ne peuvent cacher l'irritation que leur cause la signature du traité franco-tunisien

LA SÉANCE

A deux heures la séance est ouverte.

M. JULES FERRY expose devant la Chambre comme il l'a fait hier au Sénat les principaux articles du traité concluavec le bey de Tunis.

M. LE PRINCE DE LÉON adresse à M. Jules Ferry, président du Conseil des ministres, une question sur le fait de la mise en non activité de l'un de nos plus glorieux généraux, (bruit), et sur le maintien du général Farre dans le cadre de l'activité.

M. Jules Ferry dit que le général Farre rentre dans les conditions de l'art. 8, il était commandant en chef à Amiens et a combattu à Saint-Quentin. (Applaudissements).

Bulletin du Commerce

Les Enchères de Londres

Londres, 13 mai, 5 h. 49 s.

Ventes 8,000 balles. Forte compétion, prix fermes.

LAINES

Voici les cours payés aux ventes actuelles de Londres. Nouvelle Galles du Sud et Queensland : Toisons 1s 3d 11 1/2d — 3 fr 50 c à 5 fr 50 c le kilog; dégraissée 11 1/2d à 2s O 1/2d — 2 fr 70 c à 5 fr 70 c; en suint 4d à 1s 1d — 95 c à 3 fr; flocons et morceaux 1s à 1s 6d — 2 fr 80 c à 4 fr 20 c; agneaux dégraissée 1s 9 1/2d à 1s 10d — 5 fr à 5 fr 15 c; en suint 7d à 10d — 1 fr 60 c à 2 fr 35 c Victoria : Toison 1s à 2s 5 1/2d — 2 fr 80 c à 6 fr 90 c; dégraissée 9 1/2d à 10 1/2d — 2 fr 20 c à 5 fr 25 c; en suint 5 3/4d à 1s 1 1/2d — 1 fr 30 c à 3 fr 15 c; flocons et morceaux jusqu'à 1s 66d — 30 c; agneaux 9d à 2s 1 1/2d — 1 fr 10 c à 5 fr 95 c; dégraissée 1s 11/2 d à 1s 9d — 1 fr 30 c à 4 fr 20 c; en suint 8 1/2d à 11d 2 fr à 2 fr 55 c. Nouvelle Zélande : dégraissée 10 1/2d à 1s 8 1/2d — 2 fr 45 c à 4 fr 75 c; en suint 5d à 1s 2d — 1 fr 15 c à 3 fr 25 c flocons et morceaux 9d à 1s — 2 fr 10 c à 2 fr 89 c. Tasmanie : en suint 6d à 1s 3 1/2d — 1 fr 3 fr 60 c. Australie du Sud : dégraissée 10 1/2d à 1s 2 1/2 — 2 fr 45 c a 3 fr 25 c. en suint 4 1/2d à 10 1/2 d — 1 fr 5 c à 2 fr 45 c. agneaux en suint 8 d à 9 1/2d — 1 fr 85 c à 2 fr 20 c. Auttralie de l'Ouest, toison 1s 2 1/2d — 3 fr 25 c, en suint 7 1/2 1 — 1 fr 74 c, agneaux dégraissée 9 1/2d — 2 fr 20 c. Cap et Natal : toison 1s à 4d à 1s 8d — 3 fr 75 c à 4 fr 65 c, dégraissée 1s 4 1/2d — 3 fr 85 c, en suint 7d à 11 1/2d — 1 fr 60 c a 2 fr 70 c le kilogramme.

La deuxième série des ventes aux enchères des laines coloniales fait du progrès, et nous pouvons en donner maintenant un compte rendu, basé sur l'expérience acquise par trois jours de vente.

Il y a une très grande affluence d'acheteurs anglais et étrangers, les uns et les autres ont jusqu'à présent agi avec une activité considérable, et le plus grand développement pris par les ventes donne un résultat légèrement plus favorable que celui signalé le jour de l'ouverture.

Avec un marché animé, les prix se trouvent maintenant à peu près au pair avec la moyenne des cours de mars, pour la plupart des sortes ; les prix des toisons mérinos, lavées, moyennes et bonnes qui étaient alors considérés comme étant avantageux ont encore subi une nouvelle baise; les toisons d'agneau, bonnes, rencontrent un marché un peu meilleur avec une légère amélioration sur les prix précédents : comme on s'y attendait, la laine grossière et la métis mélangée sont de 5 à 10 °/. meilleur marché, et il en est de même des inférieures dégraissées du Cap ; les prix des autres sortes du Cap et de Natal sont à peu près au pair avec ceux de mars.

PRODUITS DIVERS

Cotons (clôture) calmes, prix sans changement. Ventes de la journée 1000 balles.

Liverpool, 13 mai.

Cotons (clôture du marché). — Ventes de la journée, 10000 balles dont 1000 pour la spéculation et l'exportation et 9000 pour la consommation.

Marché plus ferme principalement pour les Américains.

Importations 2,000 balles.

RAPPORT HEBDOMADAIRE

Liverpool, le 13 mai.

Ventes générales de la semaine	55 000 b.
Dont pour la spéculation	3.000 »
Dont pour l'exportation	4 000 »
Dont pour la consommation	48,000 »
Importations de la semaine	43 000 »
Stock de ce jour	974.000 »

On cote : Middling Upl.	5 3/4	New-Orl.	5 13/16		
Egyptien	6 »/»	Broach	» »	Oomra	4 1/16
Smyrne	» »	Pernam.	6 1/16	Kurrach.	3 3/16
Dhollerah	3 »/»	Maceïo	6 1/8	Babia	» ».

Bengale 3 15/16 deniers la livre anglaise.

Manchester, 13 mai.

Cotons filés et tissés calmes.

Marseille, 13 mai.

Froments stock dans les docks, en quintaux, 196,761, importations de la semaine 66,758, ventes de la semaine 26,300.

Avoine stock de ce jour 50.804.

Cafés stock en entrepôt réel 74,374.

Stocks de ce jour.

Sucres. — colonial 10287, indigène, 273.— Poivre 6720. — Cacao 1617. — Alcool 11942. — Pétrole 125.

Bilan de la Banque de France

Le 12 mai 1881, au matin

ACTIF

Argent monnayé et lingots	1,838.401.532 30
Effets échus hier à recevoir	140.460-82
Portefeuille de Paris : Commerce.	631.357.325 95
Portefeuille des succursales	570.511.002 ..
Avances sur lingots et monnaies.	17.024.300 ..
Avances sur titres	137.642.733 .1
— — succursales	81.507.866 ..
Avances à l'Etat	140.000.000 ..
Rente de la réserve	12.980.750 14
Rentes disponibles.	99.626.331 53
Rentes immobilisées	100.000.000 ..
Hôtel et mobilier de la Banque	4.000.000 ..
Immeubles des succursales.	3.197.689 ..
Dépenses d'administration	2 651.556 42
Emploi de la réserve spéciale.	10.078.583 27
Monnaies italiennes en dépôt	48.786 984 20
Divers	26 332.139 86
	3.727.746.094 49

PASSIF

Capital de la Banque.	182.500.000 ..
Bénéfices en addition au capital	8.002.313 54
Réserves mobilières	22.105.750 14
Réserve immobilière	4.000.000 ..
Réserves spéciales.	10.078.583 27
Billets au porteur en circulation	2.541.697.015 ..
Arérages de valeurs transférées ou déposées.	5.925.747 70
Billets à ordre et récépissés	31.898.?71 61
Comptes courants du Trésor	434.648.679 65
Comptes courants	419.351.224 38
Dividendes à payer	1.570.568 ..
Effets non disponibles.	617.234 09
Escomptes et intérêts divers	16.905.311 52
Réescompte du dernier semestre	2.?24 535 11
Réserve pour effets en souffrance.	» ..
Divers.	15.221.060 29
	3.727.746.094 49

Ce bilan, comparé à celui de la semaine dernière, fait ressortir les différences suivantes sur les principaux chapitres :

AUGMENTATION

Encaisse	2.?00.600
Portefeuille	2.?00.000
Compte courant du Trésor	21.000.000

DIMINUTION

Circulation des billets	1?.000.000
Comptes courants particuliers	
Bénéfices de la semaine	1 195.000 fr.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 441e livraison (14 mai 1881.) Texte : Le fils du Connétable, par Louis Rousselet. — Les jeux de barres, par Frédéric Dillaye. — Lutin et Démon, par Mme de Witt, née Guizot. — Les vases. — Les Touaregs, par Et. Leroux. DESSINS : Pranichnikoff, Gilbert, Zier, Hadamard.

Bureaux à la librairie HACHETTE et Cie, 79 boulevard Saint-Germain, à Paris.

Estaminet DELATTRE
G. GHESTEMME Successeur
Place de la Fosse-aux-Chênes
Salles pour Banquets & dîners de noces

CHAMBRE DE COMMERCE
DE PARIS

L'École des hautes Etudes Commerciales, située, 108, boulevard Malesherbes, ouvrira le 3 novembre 1881.

L'École recevra des Elèves internes et des Elèves externes.

Le prix de l'Internat est de 2,800 francs. Chaque élève a sa chambre.

Le prix de l'Externat est de 1,000 francs, plus 300 francs pour le déjeuner qui est obligatoire.

Le nombre des chambres étant limité, les familles qui préfèrent le régime de l'Internat sont priées d'adresser leur demande le plus tôt possible à M. le Président de la Chambre de Commerce de Paris.

Les élèves doivent justifier qu'ils ont eu seize ans au moins au 1er janvier de l'année du Concours.

Les Bacheliers ès-lettres, les Bacheliers ès-sciences et les Diplômés de l'enseignement secondaire spécial, sont dispensés de l'examen d'entrée.

Pour tous les renseignements complémentaires, on est prié de s'adresser au chef du Secrétariat de la Chambre de Commerce de Paris, 2, place de la Bourse, qui enverra, à toute personne qui en fera la demande, le programme des examens d'admission et celui des études.

21,24,28av,1,8,15,22,29m—987—19385

ABONNEMENT GRATUIT

Toute personne abonnée à un journal quelconque, recevra *gratuitement*, à titre d'essai, l'*Eclaireur Financier*, pendant trois mois.

L'*Eclaireur Financier* (7e année), est indispensable aux porteurs de titres ; il *paraît tous les samedis*, publie les listes officielles de tous les tirages et donne des renseignements précis sur toutes les valeurs.

Il suffit d'envoyer la bande d'adresse du journal auquel on est abonné, au directeur de l'*Eclaireur Financier*, 45, rue Vivienne, à Paris. 19414—2006—4229

BANQUE DE PRÊTS A L'INDUSTRIE

SOCIÉTÉ ANONYME
Au Capital de Vingt Millions de Francs

Rente Industrielle
Obligations créées par la Banque de Prêts à l'Industrie

En représentation des prêts qu'elle consent à l'industrie, la **Banque de Prêts à l'Industrie** met en circulation des obligations, dites **Rente Industrielle**, garanties :

La **Rente Industrielle** comporte deux types d'obligations :

1° Des obligations émises à **100 francs** (plus l'intérêt en cours), remboursables à 125 francs, et rapportant 5 francs par an nets de l'impôt sur le revenu.

2° Des obligations émises à **300 francs** (plus l'intérêt en cours), remboursables à 375 francs et rapportant 15 francs, par an nets de l'impôt sur le revenu.

Les remboursements s'effectuent par voie de tirages annuels. Le premier tirage a eu lieu le 10 mars 1881.

Les intérêts sont payables *trimestriellement*, comme ceux de nos rentes d'Etat, à présentation et sans frais.

A Paris : à la **Banque de Prêts à l'Industrie**, 7 et 9, rue Taitbout.

En province : aux caisses de toutes les succursales et agences de la **Banque de Prêts à l'Industrie** (actuellement au nombre de *cent soixante*)

Aux succursales de : Lille, 95, rue Nationale; Bruai (Nord); Denain, Place Verte. 10,21m,2,14,16j—1147

A la succursale de Roubaix, 41 bis, rue du Chemin de Fer. 19390

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'industrie en France.

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 120 MILLIONS de Francs
Siége social, 54 & 56, rue de Provence, à Paris

AGENCE DE ROUBAIX :
Rue de la Fosse-aux-Chênes, n° 15

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds. — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de Titres. — Assurances sur la vie. — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc. 19431

A. DUBIEZ ET FILS Agents de Change
TOURNAI, 4, PLACE DU PARC, 4, TOURNAI
Achat et Vente
de fonds publics belges et étranger
PAIEMENT DE COUPONS
Renseignements précis & gratuits
21848

PILULES JULES SIMON
à l'Arenaria Rubra d'Afrique
Boîte 3f50 — MALADIES des VOIES URINAIRES — Boîte 3f50
Gravelle, Goutte, Rhumatismes
CATARRHE Vésical, COLIQUES Néphrétiques
Guérison certaine et rapide
Phie Jules SIMON, 2, rue de la Lyre, ALGER
Dépôt à Roubaix, pharmacies Bataille, Fontaine Legrand. 19339

SOCIÉTÉ DES CHEMINS DE FER DE
MADRID A CACERES ET AU PORTUGAL
CAPITAL : 25 MILLIONS
en 50,000 Actions entièrement libérées

Souscription publique
à 75,000 Obligations de première hypothèque

Intérêt annuel : 15 fr., payables à Paris, le 1er avril et le 1er octobre. — Remboursement à 500 fr., en 79 tirages, dont le 1er aura lieu le 1er mai 1882.

Prix d'émission : 303 fr. 75 c.

En souscrivant	Fr.	50 »	Faculté d'escompte à 5 °/.
A la répartition		53 75	
Du 1er au 5 juill.		100 »	
Du 1er au 5 août.		100 »	

La jouissance courant du 1er Avril, le prix ressort à 299 fr. 85 c. Si on se libère à la répartition, le solde net à payer est de 252 fr. 25 c.

La Société a signé avec la Compagnie Royale des chemins de fer Portugais un traité qui lui garantit un produit kilométrique annuel, assurant non-seulement l'intérêt et l'amortissement des obligations, mais encore laissant un excédant pour les actions.

ON SOUSCRIT : JEUDI 19 MAI 1881

A PARIS, à la Société générale de Crédit industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire, et à ses autres succursales ;
A LYON, à la Société Lyonnaise ;
A MARSEILLE, à la Société Marseillaise ;
A BORDEAUX, à la Société Bordelaise ;
A SAINT-ETIENNE, à la Société Stéphanoise ;
A NANCY, à la Société Nancéienne;
A MADRID, et à LISBONNE.

Dès à présent on peut souscrire par correspondance.

La cote à la Bourse de Paris sera demandée.

19428—4254—1173

Santé à tous. -- Adultes et Enfants
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE
DU BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies phthisie, dyssenterie, constipation, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même engrossesse diarrhée, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression langueurs, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie reins intestins, muqueuse, cerveau et sang toute irritation et toute odeur fiévreuse et se levant ... Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres rapporte : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, es chairs et les os — (éléments dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres drinacées, occasianne l'effroyable mortalité des enfants 31 sur 100 la première année et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. » Aux étiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 34 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, etc

Cure n° 98.614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYCLET, Instituteur à Eynançhas (Haute-Vienne).

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 24 kil., 70 fr. Aussi *La Revalescière chocolatée*, en boîtes aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. Biscuits Antidiabétiques de Revalescière en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix, chez MM Morelle-Bourgeois, Desfontaine, épicier sur la Place ; Boubert, Epicerie Centrale, 13, rue St-Georges ; à Tourcoing, chez M. Bruce pharmacien, rue de Lille, Despinoy, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Cie (Limited), rue Castiglione, 8, Paris.

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX
Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX